

# PROCÈS VERBAL

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### ÉCOLE DU BATEAU-BLANC

#### RÉUNION TENUE LE MARDI 24 OCTOBRE 2023 À 19H00 AU LOCAL D'ANGLAIS DE L'ÉCOLE DU BATEAU-BLANC.

##### Étaient présents :

Nathalie Montminy  
Josianne Matte  
Katy Grandbois  
Sindy Petitclerc  
Isabelle Bouchard  
Amélie Bracquemont  
Dominique Hardy  
Cédric Laquerre  
Guylaine Rivard  
Pierrette Genest  
Sandra Mongeau

##### 1. Accueil et mot de bienvenue :

La présidente souhaite la bienvenue aux membres du comité.

##### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté par Amélie Bracquemont et la motion est appuyée par Isabelle Bouchard.

Résolution : #CE-7/2023-2024

##### 3-4. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la dernière réunion :

Les membres ont reçu à l'avance le compte-rendu de juin dernier et en ont pris connaissance.

Le compte-rendu est adopté par Sindy Petitclerc et la motion est appuyée par Dominique Hardy.

Résolution : #CE-8/2023-2024

##### 5. Période de questions pour le public :

Aucun public.

##### 6. Adoption : règles de régie interne du conseil d'établissement:

Josianne présente les règles de régie interne. Elle apporte une modification au point 2.4 concernant les rencontres en présentielles. Ce point sera enlevé.

Les règles de régie interne sont adoptées par Sandra Mongeau et la motion est appuyée par Cédric Laquerre.

Résolution : #CE-9/2023-2024

**7. Adoption : Règles de régie interne du service de garde (mise à jour) :**

Mise à jour point 6 : Modification aux tarifs de frais de garde.

Les modifications sont pour les enfants qui ont une fréquentation sporadique. Maintenant, il faut que l'enfant soit inscrit de façon régulière pour avoir le statut de « régulier ». Si un enfant inscrit « sporadique » ajoute une fréquentation dans la journée, il doit payer le tarif selon la période.

On questionne la responsable du service de garde sur les repas chauds. Guylaine nous dit que la formule de repas est appréciée par les parents.

Les règles de régie interne sont adoptées par Nathalie Montminy et la motion est appuyée par Dominique Hardy.

Résolution : #CE-10/2023-2024

**8. Discussion – activités de financement pour les activités et sorties :**

Josianne demande au conseil si nous désirons organiser des activités de financement pour les activités et sorties de l'école. Elle nous informe qu'il n'y probablement que l'activité de fin d'année pour laquelle les parents devront déboursier un montant d'argent.

Les membres du conseil suggèrent de refaire le repas poulet. L'année dernière l'activité a été un succès et a permis à l'école de financer environ la moitié du montant des sorties de fin d'année des enfants.

La date du 16 mai 2024 est suggérée. Katy entrera en contact avec monsieur Mario Delage pour connaître son intérêt et ses disponibilités. Amélie quant à elle, s'informerait auprès du Normandin pour des coupons de sauce spaghetti que les enfants pourraient vendre.

**9. Approbation : contenus de l'éducation à la sexualité 2023-2024 :**

La direction présente et explique le calendrier des contenus en éducation à la sexualité pour l'année scolaire en cours.

Approuvés par Pierrette Genest et la motion est appuyée par Katy Grandbois.

Résolution : #CE-11/2023-2024

**10. Activités qui modifient l'horaire régulier :**

Il n'y a aucune sortie qui modifie l'horaire

**11. Informations :**

- **De la présidente :**

Lors de la dernière réunion du comité de parents à Donnacona, la protectrice de l'élève est allée faire une présentation au sujet d'un protocole en place pour recevoir les plaintes de harcèlement. Lors du tour de table au comité de parents, Katy a su que deux écoles allaient à l'orchestre symphonique et Katy se demande si l'école de Bateau Blanc ira aussi.

- **De la direction :**

- La commande des équipements de skis de fond est passée.
- Alcoa – Aluminerie de Deschambault et toute l'équipe qui a participé aux 1000 km à vélo viendront à l'école le 14 novembre prochain en après-midi pour remettre le chèque à l'école. Les médias et les partenaires or seront convoqués à y assister aussi. Nous ne connaissons pas encore le montant total amassé.
- La direction fait un suivi concernant l'achat pour des panneaux de paniers de basketball pour le gymnase. Après la rencontre équipe-école, les membres du personnel ne voit pas le remplacement de ces panneaux comme étant une priorité.
- Les activités parascolaires offertes présentement : mini-basketball, ateliers de dessins et midis sportifs.
- Le 9 novembre prochain, des animations contes et musiques Africaines seront à l'école.
- Le 28 novembre en avant-midi, Zoom nature viendra présenter des ateliers en géologie aux élèves de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle.
- Le Club Optimiste de St-Casimir offrira le petit-déjeuner à tous les élèves le 22 décembre prochain.

- **Du personnel de l'école :**

- Halloween : il y aura un rallye dans l'école (organisé par miss Émilie et ses élèves), une parade de costumes et le spectacle de Bill Bestiole. Les activités et les déguisements se dérouleront en après-midi seulement. Une policière de la Sureté du Québec est venue à l'école pour sensibiliser les élèves de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année sur la sécurité lors de cette fête.
- Il y aura un salon du livre Keko en décembre (le 7 à confirmer).
- Retour sur la sortie aux pommes qui fût très appréciée.

- **De la responsable du service de garde :**

Guylaine nous parle du nouveau personnel qui s'est joint à l'équipe déjà en place. Monsieur Nicolas, madame Fanny et madame Odette s'occupent des groupes du préscolaire et de la 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> année.

- **Du comité de parents :**

Aucune

**Des membres de la communauté :**

- Madame Pierrette nous parle de Léo-Denis Carpentier qui fait des initiations en cinéma. Il est disponible pour offrir des formations.
- Madame Pierrette nous demande la permission d'écrire un mot dans le journal de St-Thuribe sur le conseil d'établissement.
- Madame Sandra nous parle de la maison hantée qui aura lieu le 29 octobre 2023 de 17h30 à 20h00 au local des loisirs. Le 31 octobre, elle sera au local pour donner des bonbons et prendre des photos avec le décor d'horreur.
- On demande si les pompiers feront la sécurité. Cette année, ce n'est pas la formule offerte.
- Le 2 décembre, un spectacle de Noël (théâtre) aura lieu à salle paroissiale. L'activité sera gratuite. Le Père Noël sera sur place.
- Bingo « Rose des vents » qui aura lieu le samedi 28 octobre à la salle municipale.

**12. Divers :**


Aucun

**13. Levée de l'assemblée :**

Approuvée par Dominique Hardy et la motion est appuyée par Isabelle Bouchard.

Il est 20h57.

Résolution : #CE-12/2023-2024



Katy Grandbois, présidente du conseil d'établissement 2023-2024



Josianne Matte, directrice